



AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

C.A. PAYS DE GRASSE, 57 avenue Pierre Séward, Point(s) de contact : Monsieur le Président, 06130, GRASSE, F, Téléphone : (+33) 97 05 22 00, Courriel : commande@paysdegrasse.fr, Code NUTS : FRL03

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.paysdegrasse.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.e-marches06.fr>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.e-marches06.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.e-marches06.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : transport

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : GESTION ET EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS (URBAINS ET SCOLAIRES) SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le présent contrat a pour objet de confier au Concessionnaire la gestion et l'exploitation du service public des transports de voyageurs (urbains et scolaires) sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Voir article 1.1 du RC

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 113 000 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public, Transport

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé** :

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.4) **Description des prestations** : GESTION ET EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS (URBAINS ET SCOLAIRES) SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE Voir article 1.1 du RC

II.2.5) **Critères d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 113 000 000 euros

II.2.7) **Durée de la concession**

Durée en mois : 120

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : Le concessionnaire ne peut pas concéder l'intégralité du contrat. Au minimum, l'exploitation des services des lignes régulières (hors ligne expresse) doit être réalisée en propre par le concessionnaire.

Mots descripteurs : Délégation de service public, Transport

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Cf article 9 du RC

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

25 avril 2022 - 12:00

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

La commande en ligne sera utilisée

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

En conséquence du caractère contraignant du nombre de caractères pouvant être saisis, les opérateurs économiques devront prendre connaissance de l'ensemble des documents de la consultation. Ces documents comportent des informations relatives aux éléments devant être remis par les opérateurs économiques à l'appui de leur candidature et de leur offre et comporte notamment une description de la concession et des conditions de participation à la procédure de passation. La procédure de passation est mentionnée à l'article 2.1 du RC. Le contenu du DCE est détaillé à l'article 3 du RC. Le DCE est téléchargeable sur la plateforme mentionnée à l'article 3.1 du RC. Les demandes de renseignements complémentaires peuvent être adressées selon les modalités mentionnées à l'article 4 du RC. Une visite obligatoire est prévue le 29 mars 2022 à 15 heures à l'adresse mentionnée à l'article 6 du RC. La visite est collective et obligatoire. Elle se déroulera dans les conditions mentionnées à l'article 6 du RC. Les pièces remises dans le cadre du dossier candidature sont mentionnées à l'article 9 du RC. Les pièces remises dans le cadre du dossier offre sont mentionnées à l'article 9 du RC. Les critères de jugement des offres sont fixés à l'article 12 du RC. La négociation se déroulera selon les modalités décrites à l'article 13 du RC.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Nice, 06359, NICE, F, Téléphone : (+33) 4 92 04 13 13,
Courriel : greffe.ta-nice@juradam.fr, Adresse internet
: <http://www.tanice.juradam.fr>

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

VI.1) RENOUVELLEMENT

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : -Requête en référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative à compter de la date de notification du rejet de l'offre jusqu'à la date de signature du contrat. -Référé contractuel en application de l'article L.551-13 du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat de concession. -Recours en contestation de validité du contrat issu de la jurisprudence "Tarn et Garonne du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, n°358994" qui peut être exercé par les tiers au contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicités appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

01/03/2022